

## Conseil communal de Bullet

### Séance du 16 décembre 2013

M. Jean-Luc Passello ouvre la séance à 19h30 et implore la bénédiction divine sur l'Assemblée.

#### Ordre du Jour

- 1 Appel
- 2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 octobre 2013
- 3 Communications municipales
- 4 **Préavis n° 23-2013** – Projet de Budget 2014 « commission des finances »
- 5 Propositions individuelles
- 6 Une délégation de VO Energies sera présente pour vous donner des nouvelles sur l'avancement de la fibre optique

#### 1. Appel

##### Excusés :

Guex Murielle

Müller Norbert

Prévitali Lucien

#### 2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 octobre 2013

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

#### 3. Communication municipales

Michel Bornoz :

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Au terme de cette année écoulée, il faut bien admettre que pour mon dicastère le dossier école fut et reste un problème non résolu. Le coût des transports scolaires, a depuis la réforme de 1987, été réglé et financé par un pot commune tenant compte des habitants et des élèves de chaque commune.

Nous restons persuadés que cette formule, appliquée dans l'ensemble du canton mise à part quelques cas spéciaux, est la seule acceptable et la seule respectueuse d'une école obligatoire et accessible à tous.

Le dossier nous a pris beaucoup d'énergie et apporte une part de frustration, nous admettons

que les temps changent et nous sommes à même de comprendre que les réformes scolaires font partie de ces changements.

Par contre, ne pas participer aux décisions et être aux ordres des décideurs uniquement pour le financement nous laisse un goût amer et parfois un sentiment de découragement.

Mais nous sommes loin et nous n'avons pas la naïveté de ce piège.

Malgré ces problèmes récurrents, je désire terminer cette rapide rétrospective par une touche positif et un bilan encourageant.

Ces dernières années, nous avons pris des décisions, vous avez pris des décisions afin de doter la Commune : d'un hangar forestier, de nouveaux locaux administratifs (avec la salle Bonnet) ainsi que le dépôt communal avec la mini-déchetterie et je ne cite pas le parc des véhicules qui est entretenu et adapté à nos besoins.

Nous avons aussi pris l'option d'un personnel technique et administratif conséquent pour permettre le bon fonctionnement de notre communauté. Votre travail et votre engagement démontre et valide notre choix. Je me permets de rappeler que travailler à 2 pas de son domicile est un privilège et dois vous fournir le maximum de motivation dans votre fonction, c'est tout le mal que je vous souhaite, ainsi que pour tous ici présent de très bonnes fêtes de fin d'année.

Fin de citation.

Jean-Franco Paillard:

Monsieur le Président du Conseil communal, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, Mesdames et Messieurs,

Nous voici arrivés au terme d'une année pleine d'actions, de chantiers et de projets qui sont encore en cours.

Pour cette occasion la salle est décorée du sapin de Noël réalisé par Mme Esther Krumm et par la présentation des photos de l'Exposition qui vient de débiter, de M. Fabien Bruggmann, photographe, qui expose dans cette salle Bertha Bonnet jusqu'à dimanche prochain. Samedi soir le 21 décembre à 18h00, en compagnie de M. Patrice Raydelet, une conférence sur le thème de la cohabitation des Grands prédateurs nous permettra de passer de bons moments. Alors venez nombreux à cette présentation et profitez de cette magnifique expo.

Ce soir j'ai le plaisir de saluer, les représentants de VO Energies, emmenés par la Directrice Madame Martine Favre. J'ai une pensée pour le jeune Directeur retraité qu'est Monsieur Claude Madoerin, qui a permis cette réalisation. On avait promis la fibre sous le sapin, le sapin est présent et la fibre aussi mais que dans cette salle. Il faut dire que ce chantier est important car il touche quasiment l'ensemble des constructions.

Comme presque à chaque fois, le projet d'implantation des éoliennes est remis sur l'ouvrage. Celui-ci avance à petit pas. L'examen préalable va débiter avec les diverses corrections apportées, dont notamment les accès qui partiront des Rasses et plus particulièrement du Chemin Neuf. Le projet modifiés compte maintenant 17 éoliennes mais avec une puissance supérieure. Les séances de présentation avec les différentes associations ont déjà débuté.

Ce soir, le budget 2014 qui dépasse les CHF 4'2000'000.— nous rassure. La marge d'autofinancement nous permet d'investir sans augmenter notre dette nette qui s'élève à CHF

2'791'035.20. Notre indépendance financière passe par une maîtrise des investissements.

Sans anticiper sur les discussions qui suivront lors des discussions sur le budget, la Municipalité peut grâce à la péréquation et aux dépenses thématiques, continuer à donner plus d'importance dans l'entretien, ce qui est le cas sur notre réseau routier.

A l'issue de ce Conseil communal, vous êtes tous attendus au Restaurant des Planets pour la traditionnelle collation « plus » de fin d'année. J'ai une pensée pour notre collègue Lucien Lambercier qui après être juste rentré d'une grosse opération, souffre du dos. Il me prie de vous adresser ses meilleures salutations.

Alors pour terminer, je vous souhaite à toutes et à tous de joyeuses fêtes de fin d'année et mes meilleurs vœux pour 2014.

Merci pour votre attention et bonne séance.

Fin de citation

Stéphane Guex :

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Municipaux,

Le chantier concernant l'épuration aux Rasses est dans sa phase finale, des employés de l'entreprise Bollini, mandaté pour ce chantier, ont pu s'apercevoir de toute l'étendue de notre microclimat.

La météo est super avec une vue sur les Alpes suivi de neige avec gel et sans neige avec soleil et j'en passe. Les travaux d'épuration ont permis, entre-autre, la traversée de route de faire passer les eaux claires, les eaux usées, la Romande énergie a posé 2 tubes, Swisscom a également posé 2 tubes, l'eau un tuyau et la fibre optique, 5 tubes. C'est un beau chantier avec un peu de roche, cela aurait été trop facile autrement.

Quelques fuites notamment au niveau des Rasses où un tuyau s'est brisé au niveau de la bande de roulement de la route cantonal vite réparée grâce aux compétences de nos employés, que je tiens à remercier pour leur travail dantesque fournis cette année notamment à cause de la fibre optique, sans eux nous ne l'aurions pas faits.

Je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

Fin de citation

#### **4. Préavis n° 23-2013 – Projet de Budget 2014 « commission des finances »**

Daniel Oguey : Dans le compte 850/ Réseau fibre optique, n'y a-t-il pas plus d'investissements ?

Stéphane Guex : Il y a plus d'investissements mais comme je vous l'ai annoncé dans une des dernières séances, la fin des travaux sera soumise à un préavis. Il y aura certainement plus de travaux dès la fonte des neiges.

Daniel Oguey : Comment se fait-il qu'il n'y rien dans la participation des tiers ?

Stéphane Guex : La participation des tiers a été comptabilisée en 2013.

Daniel Oguey : Etant donné que nous avons participé à la moitié pour 2013, nous devrions trouver l'autre moitié en 2014 ?

Jean-Franco Paillard : Les préavis ne font pas partie du budget, c'est pour cela qu'il n'y a rien au budget 2014.

## **RAPPORT**

### **De la commission des Finances, chargée de l'examen du projet de budget 2014**

**Rapporteur :** Romain Previtali

**Membres :** Serge Gander  
Aldo Paillard (président)  
Daniel Previtali  
Bernard Tripet

Monsieur le Président

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission des finances s'est réunie les lundi 25 novembre et 9 décembre 2013 afin d'étudier le projet de budget 2014. Nous remercions M. le Syndic Jean-Franco Paillard et les Municipaux ainsi que Mme Marisa Leuba, Boursière, et M. Pierre Busset, notre conseiller financier, pour les éclaircissements donnés durant notre séance.

### **SITUATION GENERALE**

Le projet de budget 2014 présente un léger excédent de revenus de CHF 7'460.- soit des comptes quasiment à l'équilibre. L'exercice devrait dégager une marge d'autofinancement de CHF 230'860.- soit environ 50'000.- inférieur à la moyenne des dix dernières années. Pour rappel la marge d'autofinancement (Cash flow) est le montant que nous pouvons investir, hors budget, sans recourir aux emprunts.

Les investissements pour cette future année se montent à CHF 237'000.-, soit une somme un peu plus modeste que lors des deux dernières années où de gros projets (fibre optique et dépôt communal) ont vu le jour, pour des investissements bien plus considérables.

### **VARIATIONS PRINCIPALES**

#### **Chapitre 101 Municipalité**

Nous constatons une erreur de saisie aux n°101.3003 et 101.3030. Ces deux écritures doivent descendre d'une ligne au n°101.3030 et 101.3060.

#### **Chapitre 130 Personnel**

Le compte n°130.3040 caisse de pension augmente d'environ CHF 12'000.-. Cette plus-value est, selon les explications de la municipalité, due à une augmentation de 3% de la part patronale sur la caisse de pension de nos employés. Cette décision émane du conseil d'administration de la caisse CIP (Caisse intercommunale de pension) afin de recapitaliser celle-ci. En revanche, la durée de cotisation des affiliés, augmente de 36 à 40 ans, pour atteindre le maximum des rentes lors du départ à la retraite.

Au n°130.3060 une augmentation de CHF. 10'000.- est constatée et le n°130.3161 est créé. Ces deux variations sont dues à des ventilations qui auparavant étaient comptabilisées au chapitre

320 Administration forets.

**2013 2014**

**320 Admin. Forêts**

**130 Personnel**

320.3060	7600.-		
320.3161	3200.-		
320.3199	1000.-	130.3160	+10'000.-
320.3182	<u>1500.-</u>	130.3161	<u>3200.-</u>
<b>Totaux</b>	<b>13'200.-</b>	<b>13'200.-</b>	

Ces mutations sont dues à la modification du poste de chef des travaux qu'occupe René Guex depuis le début de l'année, suite au départ en retraite de Marcel Champod.

**Chapitre 200 Comptabilité contentieux**

Le libellé n°200.3187 migre vers le 210.3187. Les frais des commissions impôts doivent être comptabilisés au chapitre 210 impôts, selon notre conseiller financier M.Busset.

N°210.4050 Impôt sur les successions et donation, à relever un montant prévu de CHF 30'000.- contraste avec le résultat extraordinaire de 2012 qui se montait à CHF 890'355.

**Chapitre 220 Service financier**

Pour 2014 le n°220.3524 Participation compte de péréquation devrait augmenter de près de CHF. 30'000.- par rapport aux dernières années, ceci dû au bon résultat conjoncturel de 2012.

**Chapitre 323 Exploitation forêts**

Au n°323.3311, sur remarque de Stéphane Guex, nous constatons que le solde du dépôt à bois « Aspinza » est amorti, pour la dernière fois dans les comptes 2013.

**Chapitre 341 Bâtiment les Planets**

La Municipalité nous informe que les loyers des nouveaux tenanciers entrent sans retards au 1<sup>er</sup> de chaque mois. D'après le bail signé, un échelonnement du loyer sur les trois premières années devrait permettre d'atteindre l'équilibre Charges-Revenus en 2015. Le poste n°341.3141 Entretien des bâtiments, CHF 10'000.- environ sont prévus pour le raccordement de la fibre optique des Planets.

Les comptes entretien des bâtiments, du locatif communal, du collège, de la grande-salle, de l'administration Bonnet et du nouvel hangar seront également approvisionnés en conséquence afin de raccorder la fibre optique à chaque appartement des locataires de la commune. La Municipalité a un devis d'environ CHF 50'000.- pour la réalisation de l'ensemble de ces raccordements.

**Chapitre 431 Eclairage public**

Au poste 431.3311 plus aucune somme n'est à amortir sur l'éclairage public.

**Chapitre 580 Temples et Cultes**

N°580.3520 Part. à l'église Catholique la somme de CHF 5500.- est à rajouter au budget. Il s'agit simplement d'un oubli. Vous avez reçu en annexe du fascicule du budget, un feuillet

complémentaire afin de modifier les totaux. C'est erreur impact le résultat final du budget. Nous le constatons à la page 12 récapitulations par direction. Le total passe de **CHF. 12'960.- à 7'460.-**

#### **Chapitre 650 Défense incendie**

La fusion des corps de pompier de région entraîne la fin de la taxe non-pompier. Avec la nouvelle répartition intercommunale la facture pour 2014 s'élèvera à CHF. 21'300.-, soldes comprises.

#### **Chapitre 720 Prévoyance sociale cantonale**

Pour 2014 les acomptes de la facture sociale, reçu à la bourse communale, s'élèvent environ à CHF. 700'000.-. Un montant très élevé car indexé sur les revenus extraordinaires du dernier exercice 2012. Pour rappel la moitié de la succession reçue en 2012, a été payée en 2013 au n°720.3515.

Les acomptes 2014 n'ayant pas pu être modifiés dans les délais, la boursière nous explique que le dernier versement, soit CHF. 175'000.-, ne sera pas versé au canton, ceci afin de ne pas mettre trop à mal trésorerie de la commune.

#### **Chapitre 810 Service des eaux**

Nous constatons au n°810.3813, qu'il n'y a pas d'attribution à la réserve d'eau pour le budget 2014, alors qu'une partie des conduites datent de plusieurs décennies. La commission des finances rend attentive la municipalité sur cette question, qui est récurrente d'année en année.

#### **Conclusion**

Fondé sur ce qui précède, nous avons l'honneur de vous demander, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

#### **LE CONSEIL COMMUNAL DE BULLETT**

Sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de la commission et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour décide, d'approuver le budget 2014 tel que présenté.

Le préavis n° 23-2013 concernant le projet de budget 2013 est accepté à l'unanimité.

#### **5. Propositions individuelles**

Bernard Tripet : Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Monsieur le Syndic, Messieurs les Municipaux,

La semaine dernière, je suis entré dans l'église saluer le facteur d'orgue qui contrôlait et accordait l'instrument, M. Jacques-André Jeanneret de la manufacture d'orgues de St-Martin/NE. Il m'a fait remarquer quelques signes alarmant de l'instrument.

Pour mémoire : c'était en 1984 qu'une association indépendante de la paroisse était constituée afin d'acquérir un orgue. Le budget était ambitieux puisqu'il s'élevait à environ CHF 160'000.-. En 1988, l'orgue était inauguré puis au bout d'environ 10 ans, lorsque les derniers emprunts ont été remboursés, l'association a été dissoute et l'instrument a été offert à la commune.

Mais revenons au motif de mon intervention :

- L'intérieur du buffet de l'instrument montre des signes de moisissures anormaux.

- De nombreux tuyaux sont attaqués par vraisemblablement des vapeurs sulfureuses mélangée à beaucoup trop d'humidité

Est-ce dû au fait que très longtemps du sel de déneigement était entreposé dans le sous-sol et peut-être à des infiltrations d'humidité ou d'eau par la toiture du bâtiment ?

Toujours est-il que si nous souhaitons garder un instrument en état, une révision de l'instrument pouvant se chiffrer à plusieurs dizaines de milliers de francs est à prévoir. Donc dans un tout prochain budget il faudra prévoir une dépense.

Bref rappel en conclusion : L'église de Bullet est un bâtiment qui n'est pas très fréquenté c'est vrai. Il est utilisé en grande partie pour célébrer des cultes, des mariages, des services funèbres et parfois des concerts. Néanmoins, ce bâtiment, qui fait partie du patrimoine communal, abrite plusieurs valeurs qui sont entre autre l'orgue mais aussi les vitraux et une peinture (fresque) renommée signée Robert qui était le papa d'un pasteur ayant fait un passage dans la paroisse sauf erreur au début des années 1990.

Michel Borno : C'est plus qu'une information, mais une réalité d'un problème récurrent. M. Jean-René Bernardi se soucie de la toiture de l'église, à juste titre, mais le problème est plus complexe. Il est le résultat d'un phénomène de condensation et d'infiltration par les murs non isolés, et loin d'être étanches. Nous sommes dans l'obligation de faire une étude de l'ensemble afin d'apporter des solutions à ces désagréments.

Serge Gander : J'ai eu l'occasion de voir à l'entrée des villages des pays d'Europe des panneaux mentionnant une vitesse réduite et pour ma part, cela m'a toute de suite fait lever le pied. Je pense qu'il serait bien de faire une étude pour ces panneaux aux 3 entrées du village.

Jean-René Bernardi : Nous avons déjà fait une étude sur ce genre de panneaux et ça nous coûterait environ CHF 9'000.-. Le panneau serait dans une petite remorque avec panneaux solaires. Il serait bien de tester à une entrée et de le déplacer.

Serge Gander : Je pensais à des panneaux à l'année et aux trois entrées du village et non d'une remorque avec panneau à déplacer.

Jean-René Bernardi : Nous avons demandé une offre à la Romande Energie mais c'est très compliqué. Avec ce panneau sur remorque, nous pouvons le déplacer et, si il y a trop de neige, le ranger dans notre hangar mais nous allons faire un préavis pour une des prochaines séances.

Serge Gander : A quoi en est-on du projet de chauffage à la Grande Salle ?

Jean-René Bernardi : Nous sommes en train d'étudier afin d'installer 2 chaudières. Un spécialiste va venir prochainement afin de nous donner un prix pour une chaudière à pellets.

Serge Gander : Je pense qu'il serait mieux d'installer un chauffage à copeaux et non à pellet étant donné que nous avons assez de bois dans la commune.

Jean-René Bernardi : Nous avons également fait une étude pour le stockage extérieur dans la cour qui coûterait environ CHF 100'000.- et nous fournirons les plaquettes. Mais il n'y a pas assez de places à l'intérieur.

Alexandre Genoud : Je soutien complètement la proposition de M. Serge Gander concernant le chauffage à copeaux, ce serait moins coûteux et nous pouvons demander aux voisins de la Grande Salle s'ils en ont besoin.

Michel Borno : Nous allons étudier les deux possibilités, plaquettes et pellets. Le chauffage à distance est une solution attrayante mais la réalisation reste une chose complexe.

Evelyne Chablaix : Pourquoi avez-vous installé des barrières aux Cluds ?

Jean-Franco Paillard : C'est une demande provisoire formulée du GSFR pour les pistes de ski de fond.

6. Une délégation de **VO Energies** est présente pour donner au Conseil communal des nouvelles sur l'avancement des travaux de la fibre optique.

Mme Martine Favre et M. Hauswirth nous ont fait une petite présentation et nous ont montré à quoi en était l'installation de la fibre optique.

Olivier Chablaix : Vous avez dit qu'à -5°, vous n'installez plus la fibre optique ?

VO énergies : Je ne pense pas qu'on pourrait tirer beaucoup de fibre dès qu'il fait froid. Ces dernières semaines, nous avons plus posé à Bulle qu'en Plaine. Tout dépend des soudures à faire au POP qui se trouve en dessous du collège.

Michel Borno : Lorsque la pose de la fibre optique sera terminée, juridiquement parlant, sera-t-elle propriété de VO? Si oui, pouvez-vous la vendre ? Et dans quel délai?

VO énergie : Oui nous pouvons vendre à n'importe quel fournisseur de fibre optique et il n'y a pas de délai.

Séance levée à 20h45

Au nom du Conseil communal

Le Président

La Secrétaire

Jean-Luc Passello

Fanny Tinguely